

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 1798

#### Texte de la question

M Jean-Pierre Brard attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur les consequences qu'entrainent les economies imposees a la SNCF au nom de l'equilibre financier et la multiplication tragique des accidents ferroviaires qui en decoule. Depuis la mise en place du contrat de plan (1985-1989), ce sont en effet 280 personnes, cheminots et usagers, qui ont trouve la mort. Pourtant, des restrictions sur l'entretien et le renouvellement des materiels continuent d'etre effectuees, des dizaines de milliers d'emplois ont ete supprimes, notamment dans les ateliers d'entretien et de maintenance : le nombre des employes de la SNCF est passe de 244 000 en 1985 a 213 000 a la fin de 1987 ; 10 000 suppressions d'emplois supplementaires sont prevues pour l'annee en cours. La responsabilite des gouvernements qui se sont succede depuis 1985 est directement engagee. La course a la rentabilite et a la productivite se fait au detriment des conditions de securite mises en cause par la politique de regression et d'austerite menee depuis des annees au sein-meme de l'entreprise nationale. En consequence, il lui demande quelles mesures il compte prendre : 10 pour affecter les moyens suffisants en hommes et en materiel necessaires au bon fonctionnement du service public ; 20 pour engager une politique des transports qui fasse de la securite et de la qualite ses donnees prioritaires.

### Texte de la réponse

Reponse. - La SNCF s'est engagee dans un processus de retablissement de ses equilibres financiers qui doit etre poursuivi dans l'esprit du contrat de plan en cours d'execution. Compte tenu de l'option de limitation des deficits budgetaires retenue par le Gouvernement, c'est de cette maniere que la SNCF pourra se mettre en mesure de repondre au developpement previsible des besoins de transports notamment dans la perspective de l'etablissement du grand marche europeen. Le ministre des transports et de la mer a deja rappele au nouveau president de la SNCF les preoccupations du Gouvernement en matiere de securite et il lui a indique l'importance qui s'attachait pour la SNCF comme pour les autres grands services publics a l'amelioration des relations avec les usagers et des services qui leur sont rendus. Pour ce qui concerne la securite ferroviaire, l'etablissement public devra etablir un rapport sur les enseignements a tirer des recents accidents. Apres examen par le conseil d'administration a la fin du mois d'octobre, ce rapport sera transmis au ministre des transports et de la mer afin que celui-ci soit en mesure d'apprecier la conformite des propositions de la SNCF avec les orientations qui pourront etre deduites des rapports des commissions d'enquetes administratives et avec les attentes de l'opinion.

#### Données clés

Auteur : M. Brard Jean-Pierre
Circonscription : - Communiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1798

Rubrique: Sncf

Ministère interrogé : transports et mer

 $\textbf{Version web:} \ \underline{https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/9/questions/QANR5L9QE1798}$ 

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 août 1988, page 2393